

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des comptes publics présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 6 mai 2002, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Les règles de procédure du Comité des comptes publics.

Composition du Comité :

Modifications effectuées avant la réunion :

- M. LAURENDEAU remplace M. FAURSCHOU.
- M. PENNER (Steinbach) comble une vacance.
- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* SALE.

Motion :

Le Comité a adopté la motion suivante :

que les recommandations concernant les modifications à apporter au document « Proposed Terms of Reference for the Standing Committee of the Legislature on Public Accounts » soit renvoyées au Comité du *Règlement* de l'Assemblée.

Exposé oral :

M. Jon SINGLETON, *vérificateur général du Manitoba*.

Le président,

Rapport présenté par :

Ed Helwer

Le 6 mai 2002